Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 71

Artikel: Le courrier de la rédaction : gentillesse aux sports d'hiver

Autor: C.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271651

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHATEL

A l'Association pour le suffrage féminin

L'Assemblée cantonale s'est réunie le 19 nov. à Neuchâtel sous l'aimable présidence de Mme Suzanne Egli, présidente cantonale.

Activité dans les sections

Les différents rapports rappellent les activités multiples et variées des sections : voyage à Berne pour assister à une session des Chambres fédérales ; visite de députées neuchâteloises invitées à une soirée de propagande suffragiste dans un canton voisin ; création d'un jardin d'enfants ; organisation d'un cours d'instruction civique pour adultes un forum d'instruction civique pour adultes ; un forum en faveur du suffrage féminin dans la grande salle des conférences à Neuchâtel. (Ce forum faisait partie des manifestations organisées lors de l'assemblée des déléguées des 14 et 15 mai dont le compte rendu a été donné dans notre journal.)

Deux importantes décisions

Une proposition de Me Schaer-Robert, avo-cate à Neuchâtel rencontre l'approbation gé-nérale. Il s'agit de la rédaction d'un bulletin multicopie à l'usage de nos membres pour attirer l'attention des femmes sur l'importance attirer l'attention des femmes sur l'importance et les lacunes des lois qui les régissent et sur la nécessité de s'intéresser à l'élaboration de lois nouvelles concernant la famille; il don-nerait aussi des renseignements utiles lors des votations. Une commission composée du bu-reau cantonal et des présidentes de sections est nommée à cet effet.

En réponse au questionnaire du comité central concernant l'entrée de la Suisse au Conseil de l'Europe, il est décidé de prier notre présidente suisse de n'organiser aucune pétition, adresse ou toute autre démarche auprès de nos autorités en témoignage de notre conde nos autorites en temograge de notre con-fiance dans leur respect du droit des citoyen-nes. Ce n'est que si cette confiance devait être mise en défaut qu'il faudrait alors en toute urgence convoquer une assemblée des présidentes pour organiser une manifestation de masse des femmes suisses.

La séance se termine par une causerie de Mme la doctoresse Popesco-Borel sur :

Médecine et Politique
Son exposé écouté avec une attention soutenue a gagné les cœurs et les esprits ; il peut
se résumer dans ce cri d'alarme de Theilard
de Chardin cité en guise de conclusion : Notre
époque a trop de connaissance et peu d'amour.

Consommateurs et hausse du coût de la vie

La section neuchâteloise de la Fédération roman-de des consommatrices organise des manifestations au grand auditoire du collège des Terreaux-Sud, à 20.00 h., aux dates suivantes :

Mercredi 25 ianvier 1967 :

«Les consommateurs peuvent-ils agir utilement contre la hausse des prix ?». Exposé par M. Louis Devaud professeur chargé de recherches à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et membre de la Commission fédérale de la consommation.

« Attrape-nigauds et publicité » (avec exemples pratiques) par Mme Ariane Schmitt, vice-présidente de notre Fédération.

Mercredi 1er février 1967 :

« Savoir acheter» (conseils d'achat, tests, étique-ge, poids, etc.). Exposé avec projection de dia-sistitis par Mme E. Haag, diédéticienne et ancienne aîtresse d'enseignement ménager.

Mercredi 8 février 1967 :

« Problèmes de l'épargne et budget familial ». Ta-ble ronde avec la participation de spécialistes.

Mercredi 15 février :

« Alimentation équilibrée et vie chère », par Mile A. Salina, maîtresse de l'Ecole ménagère, ancien expert auprès de la FAO et de l'UNESCO.

Dimanches musicaux

Le Lyceum Club organise à nouveau, en janvier, février, mars, avril et mai, des concerts de fin d'après-midi. On peut prendre un abonnement pour les cinq concerts.

Le dimanche 29 janvier, on entendra deux violo-nistes, Edith et Muriel Volckaert et une pianiste, Rose Dobos, interpréter des œuvres de Bach, Wieniawski, Brahms, Martinu.

GENÈVE

A:l'Ecole d'études sociales

La belle carrière de la directrice va prendre fin

Lors de l'Assemblée générale de l'Association qui s'est réunie à l'Ecole même le mardi 29 novembre, M. Raymond Uldry, président du Comité de direction, a commencé son rapport par un hommage bien senti à Mile Marie-Louise Cornaz qui accomplit sa 20e et dernière année de direction.

Cinq écoles à diriger

Cinq écoles à diriger

Il la félicita pour sa puissance de travail, lui permetant d'être en même temps au four et au moulin, c'est-à-dire de tenir le gouvernail de cinq écoles différentes — celles de Service Social, de Bibliothé-acires, de Laborantines Médicales, d'Auxiliaires de Médecin et d'Animateurs de Jeunesse — réunies sous le même toit.

Le Comité de direction a beaucoup apprécié qu'elle ait préparé son départ soigneusement et longtemps d'avance, notamment en élaborant un cahier des charges pour son successeur et en mettant en place une nouvelle structure qui assure plus d'autonomie à chacune des écoles tout en les gardant groupées, ce qui augmente l'autorité et la force d'attraction de chacune d'elles.

L'Ecole d'Etudes Sociales vient ainsi de donner une nouvelle preuve de sa vitalité et de justifier son maintien comme une institution privée, indépendante de l'Etat même si elle entretient avec lui les meilleures relations et qu'il la subventionne. C'est ainsi que le Département de l'Instruction publique n'a fait aucune difficulté pour libérer M. Yves de Saussure de ses fonctions de psychologue au Centre médico-pédagoique afin qu'il puisse succéder à Mile Cornaz l'automne prochain.

Besoin accru de travailleurs sociaux

Besoin accru de travailleurs sociaux

M. Uldry a ajouté que les 112 étudiants sortis à
la fin de l'année scolaire 1966 ont tous trouvé un
emploi à leur convenance. L'Ecole n'a pu cependant fournir aux employeurs, qu'il s'agisse de l'Etat
ou d'institutions privées, tous les collaborateurs qualifiés dont ils avaient un urgent besoin.
L'Ecole n'est pas seulement soucieuse d'augmenter le nombre de ses étudiants pour mieux
répondre aux offres d'emploi qu'elle reçoit, elle a
attaché au cours du demier exercice une attention
particulière à la sélection. Mais il est évident que
plus les candidats seront nombreux, plus il sera facile de choisir parmi eux ceux qui ont le maximum
de chances de mener leur formation professionnelle
à terme et de bien remplir par la suite les fonctions
qui leur seront confiées.

Un nouveau réglement a été adopté pour l'Ecole d'Animateurs de Jeunesse et des contacts ont été pris avec la France en vue d'une équivalence du diplôme qu'elle délivre avec celui de «conseiller populaire». Il faudra peut-être prochainement remplacer l'expression « animateur de jeunesse » persibilités de travail avec les adultes ou même les vieillaries.

Travaux de bibliothécaires

Deux étudiantes de l'Ecole de bibliothécaires rat-tachée à l'Ecole d'études sociales de Genève, ont présenté avec succès le travail qu'elles avaient exécuté en vue de l'obtention de leur diplôme.

Vingt nouvelles laborantines médicales

L'Ecole d'Auxiliaires de Médecin cherche moins à augmenter le nombre de ses élèves qu'à leur donner une formation plus spécifique et à veiller à ce que les travaux de laboratoire auxquels il faut les initier, ne les fassent confondre avec les Laborantines Médicales dont la formation est beaucoup plus poussée. Pour celles-ci le platond de 20 étudiantes a de nouveau été atteint en deuxième année. Une commission de la Faculté de Médecine est en train d'étudier un nouveau plan d'études qui mettrait cette profession para-médicale sur un niveau universitaire.

profession para-médicale sur un niveau universitaire.

L'Ecole de Bibliothécaires, qui a délivré 18 diplomes en 1966, se préoccupe aussi d'une meilleure sélection. Elle a adopté pour les futurs élèves ne possédant pas une maturité ou un titre équivalent les mêmes examens d'admissions que pour l'Ecole de Service Social.

L'Ecole de Service Social est la plus complexe et celle qui nécessite le plus de cadres. La conception des stages est maintenant plus poussée, d'où l'importance attachée à la formation des chefs de stage qui sont devenus en fait des professeurs de pratique. En terminant ce rapport, Mile Cornaz s'est félicitée l'enthousiasme montré par les nouveaux dirigeants de l'Association des Etudiants avec laquelle un véritable dialogue a pu enfin s'établir.

Dans son rapport, le trésorier a indiqué que si les frais de traitement du corps enseignant et du personnel ont de nouveau augmenté, la rentrée des écolages a été également plus élevée et les subventions de la Confédération, du Canton et de la Ville ont augmenté de 10 %, de sorte que l'année scolaire 1965-66 se solde sans gain ni perte appréciables.

Unity Houveires tauviantines intentiones.

Lors de la remise de leur diplôme à vingt laborantines, M. R. Uldry, président de l'Ecole de laborantines, rattachée à l'Ecole d'Etudes sociales fit remarquer aux nouvelles diplômées qu'elles ont une véritable tâche sociale à accomplir.

Leur domaine, comme beaucoup d'autres, est l'un de ceux où il faut toujours en savoir davantage, le diplôme n'étant qu'une première étape. Accompli avec conscience professionnelle et esprit scientifique, leur travail peut leur permetre d'accéder à un poste de cadre où les responsabilités sont grandes.

Repas à domicile pour personnes âgées

L'Hospice général de Genève tente une expérience de portage de repas (déjeurrer de midi seulement) à domicile en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans.

Conditions générales pour bénéficier de repas à domicile :

domicile:
étre âgé de 60 ans au moins;
ne disposer que de ressources modestes (450
francs par mois au maximum pour un isolé; 750
francs pour un couple);
avoir de la peine à se déplacer ou alors être
trop loin d'un restaurant à prix modiques;
ne pas avoir d'aide ménagère régulière à domicile; ne pas suivre ur régime spécial.
Les repas coûteront 3 francs, taxe comprise, et
seront portés à domicile individuellement. Il y aura
des menus à choix.

Le contrôle des viandes

Après trois affaires de fraude dans le trai-Apres trois affaires de fraude dans le trat-tement des viandes, une députée a demandé devant le Grand Conseil si le nombre des sur-veillants, à Genève, est suffisant pour effec-tuer des prélèvements de préparations de vian-de et quelle est la fréquence de ces prélève-

Le Conseil d'Etat a répondu que le nombre de surveillants est suffisant. Par contre, l'ana-lyse des prélèvements ne peut se faire sur une grande échelle, les installations étant insuffisantes, le personnel qualifié pas assez nom-breux et le temps manquant. Ces examens sont, en effet, compliqués et longs.



OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66 GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant

Le courrier de la rédaction

Gentillesse aux sports d'hiver

Chère Madame.

Permettez-moi de vous raconter une histoire vécue.

Samedi 7 janvier, après avoir skié par temps très froid à Bretaye (plusieurs degrés sous zéro), nous retrouvons notre voiture parquée à Villars. Malheureusement, inutile d'insister, elle ne repart pas : l'eau de condensation se trouvant dans le carburateur est gelée. Après bien des démarches, nous trouvons enfin un garagiste disposé à nous dépanner! Ceci, tou-tefois, par l'intermédiaire du Touring Club

Suisse que nous avons dû appeler à Lausanne... Pour téléphoner au Touring, nous nous ren-



Léon Smulović

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, cheva-lières, alliances or.

Genève. Terrassière 5

FRAISSE & C'

TEINTURERIE GENÈVE

Magaeine

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35 Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39 Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine : Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

dons à la gare où nous trouvons une cabine dons à la gare où nous trouvons une cabine téléphonique « hors service ». Toujours par un froid intense, nous nous rendons à la poste; poste fermée et pas de cabine téléphonique publique à la poste même. Une cabine se trouvant sur notre chemin, nous attendons un bon quart d'heure dehors avant de pouvoir y entrer, deux personnes attendant avant nous pour et mêmes. our y pénétrer. Il nous a fallu deux heures pour « mettre »

notre voiture entre les mains d'un garagiste. ceci en Suisse, dans une station touristique « de

premier ordre ». Notre aventure ne s'arrête pas là. Le comble nous attendait, lorsque, devant nous ren-dre chez des amis à Arveyes pour y reprendre nos enfants qui s'étaient mis au chaud, nous

nos enjanis qui s'etaient mis au conau, nous ne trouvous pas le chalet (c'était la première fois que nous y allions et la nuit était tombée). J'entre dans le grand hôtel Bristol et en demandant très poliment à la réception si je peux faire un très court téléphone pour demander notre chemin à nos amis (et en explisant que processe que peux de consuit de quant que nous étions «glacés » par suite de tous les ennuis que nous avions eus) on me répond tout simplement « non ». Le n'en reve-nais pas et ai cru à une blague. Tout en restant nais pas et ai cru a une biaque. Tom en restant polie et aimable, j'ai expliqué la situation encore une fois et ai fait mention de la cabine « hors service » de la gare. « Ils n'ont qu'à la faire réparer me fut-il répondu... » et l'employé continua son petit travail bien au chaud...

Je trouve absolument scandaleux de rencon-Je trouve absolument scandaleux de rencon-ter de tels déboires dans une station comme Villars, alors que les offices de tourisme s'ef-forcent par tous les moyens de la développer. Ce développement ne vise-t-il que vedettes de cinéma ou riches Américains?

Les « vulgaires » usagers suisses (qui laissent tout de même pas mal d'argent dans les sta-tions de sport, en fin de semaine) ne peuventils donc pas s'attendre à un minimum de compréhension et de gentillesse?

présenté avec succès le travail qu'elles avaient exécuté en vue de l'obtention de leur diplôme.

Mile Anne-Marie Rieger, sous la direction du Dr. Kurt Akeret, directeur de la bibliothèque du « Kunst-gewerbemuseum» de Zurich, a catalogué et fait l'inventaire des périodiques reçus par ce musée. Elle a expliqué la technique employée pour l'élaboration du fichier et indiqué les catégories utilisées. Cette bibliothèque contient des périodiques de grande valeur, pas seulement en allemand mais aussi dans plusieurs autres langues. La seule réserve faite par M. Akeret dans son rapport que Mile Cornaz, directrice de l'école, a lu en son absence, était précisément que Mile Rieger n'ait pas commenté davantage certains périodiques étrangers. En fait, celle-ci nous a lu un extrait de son rapport concernant le « Jugendstyl », aujourd'hui en voie de réhabilitation et dont le succès, à l'époque, fut dù en grande partie à la revue « Jugend » paraissant à Munich. Le « Simplicissimus » a aussi exercé une influence certaine grâce à la popularité de ses dessins satiriques.

M. Akeret concluait son rapport en félicitant Mile

sins sattriques.

M. Akeret concluait son rapport en félicitant Mile Rieger de ce premier pas vers une carrière professionnelle pleine de promesses.

Mile Adrana Ramelli, directrice de la Bibliothèque cantonale du Tessin à Lugano avait confié à Mile Silvia Bernasconi l'élaboration d'une bibliographie sur le folklore tessinois.

Silvia Bernasconi l'élaboration d'une bibliographie sur le folklore tessinois.

Après nous avoir indiqué les origines anglo-saxonnes du mot «folklore» ou « savoir du peuple», que l'on remplace parfois par d'autres expressions telles que « traditions populaires» « ne Suisse, Mile Bernasconi a indiqué les sources de sa documentation dont les plus riches se sont révélées être les alimanchs populaires, ainsi que deux périodiques spécialisés de Suisse alémanique et des articles dans « Coopération » par un collaborateur qui s'intéressait particulièrement au folklore tessinois. Celui-ci est encore très vivant dans plusieurs parties du canton et particulièrement au Sopra Ceneri.

Mile Bernasconi a encore cité les ouvrages de plusieurs auteurs suisses alémaniques qui se sont intéressée à la question ou en ont parlé au cours de relations de voyage, par exemple l'aristocrate berrnois Bonstetten, Schinz et d'autres encore.

C'est Mile Schnetderfranken, adjointe de Mile Ramelli, qui a présenté le rapport concluant à l'oc-troi du diplôme à la candidate. Celle-ci a d'ailleurs son avenir assuré puisqu'elle va rester à la Biblio-thèque cantonale où elle sera chargée de poursuivre le travail si bien commencé.